



PANNESSIERES

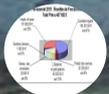
Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 23

Juillet 2019



Page 3 : Entretien, c'est envisager l'avenir



Page 6 : Economiser, de la rigueur pour demain



Page 7 : Admirer les toiles, c'est rêver

SOMMAIRE

Horaires Ouverture Mairie

Mercredi de 14 H 00 à 17 H 00

Jeudi de 9 H 00 à 12 H 00

Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 00 à 17 H 00

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Travaux
- ◆ Page 4, 5 : Budget
- ◆ Page 6 : Ecla - Carnaval
- ◆ Page 7 : Seniors - Expo
- ◆ Page 8 : En bref

Le Mot du MAIRE

Après un printemps capricieux, enfin les mois d'été : temps de vacances et repos pour les uns, temps de travail pour ceux dont les métiers exigent des jours longs et une météo clémente.

Temps des dernières réalisations pour le conseil et ses bénévoles : si le mandat touche à sa fin et vit ses derniers mois, tous les projets n'ont pas été réalisés. Juillet est le moment de rappeler les actions engagées ou à venir et d'informer sur la vie de la commune et de la communauté d'agglomération, notamment en ce qui concerne les décisions budgétaires.

Une fois encore, c'est le budget qui occupe une part importante de ce bulletin. Celui de Pannessières d'abord avec les mêmes difficultés à assurer une capacité d'investissement convenable. Ce handicap est dû à la fois à la baisse de nos ressources (malgré les promesses de l'Etat) et au poids de la dette. Cependant, il faut noter une amélioration de notre trésorerie due à notre encadrement des dépenses et à l'extinction de l'un de nos emprunts. 2020 verra d'ailleurs une amélioration sensible dans ce domaine avec la fin d'autres emprunts.

Il n'en va pas de même pour les finances d'ECLA qui a voté un budget où il manque 500 000 € pour fonctionner. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai voté contre ces décisions. L'actualité semble me donner raison : j'en veux pour preuve les nombreuses réunions qui ont eu lieu avec la participation du cabinet d'étude KPMG afin de trouver une solution à ces problèmes financiers. Solutions peu nombreuses aujourd'hui semble-t-il et qui se limitent à diminuer les dépenses en abandonnant peut-être des compétences, ou augmenter les recettes par le biais de l'impôt. Un pacte fiscal est toujours à l'étude et permettra peut-être de résoudre ce problème, lié selon moi à de trop importants investissements dans des secteurs où ils pouvaient être soit différés, soit minorés.

ECLA, c'est aussi un projet de territoire issu de la volonté du Président Elvézi, avec le souci de donner plus de clarté aux actions de la communauté et de la porter dans l'avenir. Ce projet se concrétise cette année avec la parution d'un magazine d'information distribué à tous les habitants avec ce bulletin.

A Pannessières, notre volonté de créer une réserve foncière destinée à la construction bute toujours sur des problèmes de dossiers. A la suite de deux décès, l'achat des « terrains Mouillard » prévu en fin d'année dernière a été retardé. Deux études notariales s'occupaient du dossier, sans véritablement s'entendre sur la façon de le mener. Le regroupement du dossier dans la même étude devrait accélérer la vente prévue pour le dernier trimestre 2019 ... L'achat du terrain de Monsieur Aubert pourrait être réalisé en septembre.

Juillet est le temps de l'été, des vacances et des loisirs. Après ces lignes emplies de trop nombreux soucis je vous souhaite de belles journées et vous donne rendez-vous en septembre pour la fête du terrain de jeux.

Le Maire : Mr MONNET Maurice

TRAVAUX

Le service voirie d'ECLA a réalisé la réfection de nombreuses portions de rues et de routes du village en utilisant la technique du « point à temps » qui a pour but d'intervenir avant que la chaussée ne se dégrade trop et pallier ainsi le manque de financement dans ce domaine, financement qui permettrait de remplacer complètement les revêtements usés. Merci à Monsieur Eric Bouiller qui a mené à bien l'étude des différents secteurs du village et suivi la réalisation des travaux.

A La Lième, le matériel servant à rétrécir la chaussée au niveau de la ferme de Jean-Claude Compagnon ainsi que les panneaux de signalisation ont été posés par Benoit. Le comportement routier des conducteurs est en sensible amélioration, les voitures roulent moins vite dans ce secteur dangereux.

Le chemin de la Mouille, dégradé lors de l'exploitation forestière de cet hiver a été remis en état. Il peut être de nouveau utilisé par les engins agricoles, mais reste peu accessible aux voitures, ce qui n'est pas sa fonction première.

Les panneaux de signalisation des entreprises du village sont réalisés. Ils seront prochainement mis en place. Deux seront installés le long de la D 473, aux extrémités du village, le dernier à la porte de la commune, en sortie de la zone de Perrigny. De cette façon, la vitalité de Pannessières sera bien identifiée. Les entreprises pourront rapidement obtenir des panneaux indicateurs complémentaires.

Les projets de travaux sont peu nombreux en cette fin de mandat. Il s'agit d'abord de poursuivre la réhabilitation des routes. ECLA prévoit de refaire le secteur routier de l'entrée de La Lième, entre la patte d'oie Le Pin – Pannessières et la maison Tonnerre. Notons la bonne volonté de Madame et Monsieur MOREL qui voient leur mur d'enceinte arrosé et dégradé chaque fois qu'il pleut et qu'il passe une voiture sur cette route. Les services de la voirie ont inscrit ce secteur à leur budget, les travaux sont prévus pour septembre, mais ils attendent que leurs collègues du Service d'Assainissement étudient et décident de la pose d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales ... Et cela depuis longtemps déjà ... Sans commentaires ...

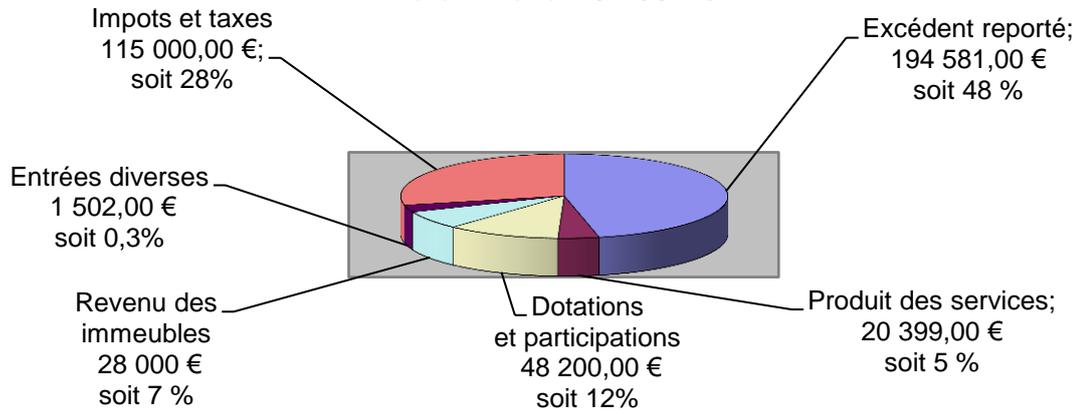
Nous allons également entreprendre la réhabilitation des murs et de la toiture de l'ancien lavoir de La Lième afin d'en faire un abri pour les enfants qui attendent le bus. La toiture en tôles est complètement dégradée et l'un des murs lézardé : il avait été heurté par un engin lors de la démolition de l'ancien transformateur EDF. Ce projet a fait l'objet de demandes de subventions qui ont été accordées. Il faut passer maintenant à la réalisation.



BUDGET

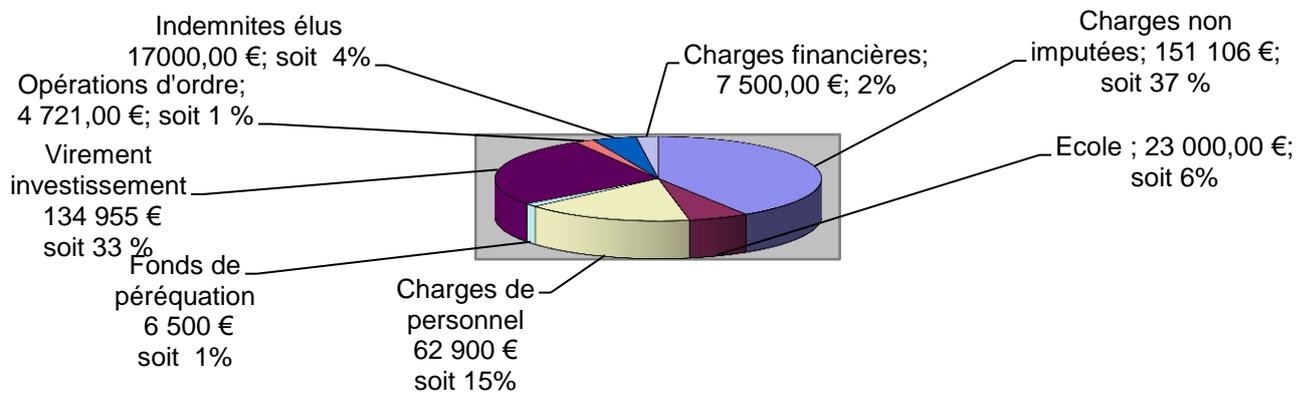
Budget Prévisionnel 2019 : Recettes de Fonctionnement

Total Prévu 407 682 €



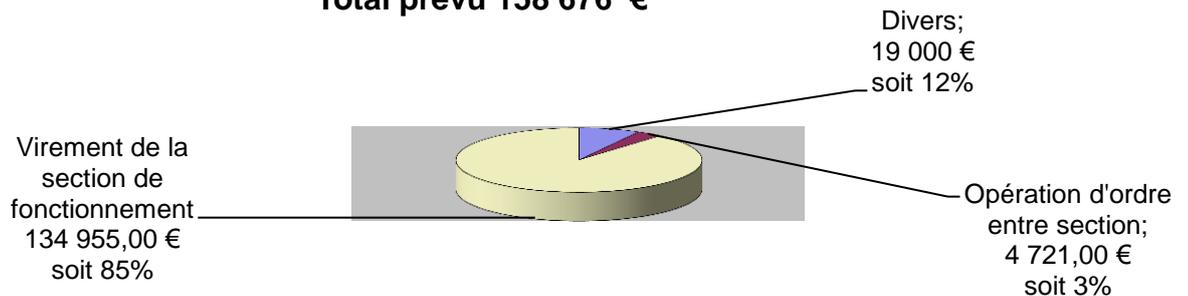
Budget Prévisionnel 2019 : Dépenses de fonctionnement

Total Prévu 407 682 €



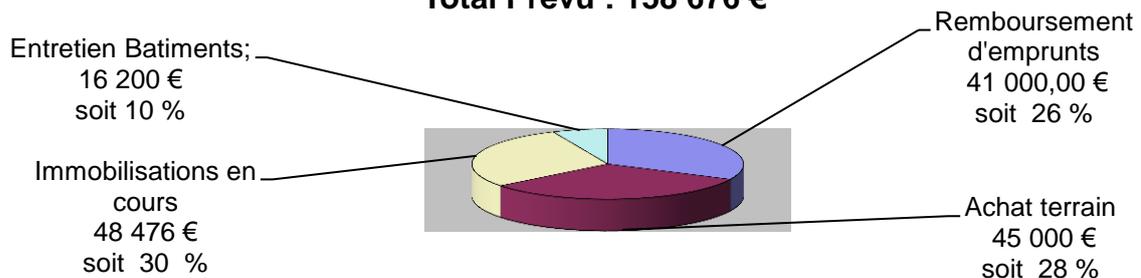
Budget Prévisionnel 2019 : Recettes d'investissement

Total prévu 158 676 €



Budget prévisionnel 2019 : Dépenses investissement

Total Prévu : 158 676 €



Budget Commentaires

Le budget 2019, ce sont d'abord les bons résultats de 2018 en matière de fonctionnement. Malgré des recettes en légère baisse, le résultat de clôture des comptes est positif, ce qui permet de mener quelques projets en 2019 et de garder une trésorerie saine.

Libelle	Fonctionnement Dépenses ou déficit	Fonctionnement Recettes	Investissements Dépenses ou déficit	Investissements Recettes	Ensemble Dépenses ou déficit	Ensemble Recettes
Résultats reportés	0.00	180 534.59		2 710.16		
Opérations de l'exercice	161 438.08	22 3961.75	60 678.26	9 491.63	222 116.34	233 453.38
Résultats de l'année		62 523.67	51 186.63			11 337.04
Restes à réaliser 2018						
Totaux	161 438.08	404 496.34	51 186.63	12 201.79	222 116.34	416 698.13
Résultat de clôture		243 058.26	48 476.47			194 581.79

Dans le montage du budget 2019, le conseil municipal affecte d'abord les résultats de manière à couvrir le déficit de l'investissement et à prévoir les dépenses. Ainsi, 135 000 € sont affectés à l'investissement

Le taux des taxes locales reste inchangé, par contre les bases augmentent. Le résultat attendu est de 105 000 €. Il semble à ce propos que l'Etat se propose toujours de prendre en charge la totalité de la taxe d'habitation, mais à une date plus reculée - 2022 ?

Le budget primitif 2019 s'établit donc en équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement : 407 682.79 €

Investissement : 158 676.47 €

Les habituelles subventions seront versées aux associations qui touchent de près la vie du village.

Association sauvegarde du patrimoine : 50 €. Avenir Lons Est : 50 €.

Fanfare de Conliège: 350 €.

ACCA Pannessières : 100 €.

Souvenir Français :100 €.

Divers : 500 €.

Toutefois, la marge de manœuvre reste limitée par la charge des emprunts et par le fait que nous ne pouvons diminuer plus qu'elles ne le sont les dépenses de fonctionnement. Nous devons également tenir compte des imprévus. (Eventuelle panne sur le tracteur, ou nouvelle baisse de la DGF par exemple) Aussi l'investissement sera-t-il encore limité cette année à la réhabilitation du toit du lavoir de La Lième, sans compter les travaux d'entretien, dont la probable réfection du toit de la grange de la mairie.

Les finances ECLA

Plusieurs rencontres et conférences ont réuni les maires de la communauté d'agglomération afin de trouver une solution aux soucis budgétaires actuels et à venir d'ECLA. Il faut en effet trouver environ 1 800 000 € de ressources annuelles pour boucler les futurs budgets. Deux solutions ont été évoquées :

Augmenter la part du Fonds de Péréquation payé par les communes et diminuer ainsi la part d'ECLA.

Augmenter les impôts locaux.

Le Conseil Communautaire du jeudi 4 juillet a voté une augmentation de la part des communes. J'ai voté contre cette mesure, nous aurions dû verser au Fonds de Péréquation 4200 €. Or nous verserons 5500 € en 2019, 200 € de moins cependant qu'en 2018. Pour mémoire, la baisse des dotations de l'Etat a encore été cette année de 1500 €. La différence entre les versements aurait permis de combler en partie ce manque dans nos finances.

Les décisions relatives à l'augmentation des impôts ne sont pas encore votées. Elles seront discutées en septembre. A l'heure actuelle, aucune mesure concernant des économies de fonctionnement ou d'investissement n'est prise. Un travail sera réalisé dans ce sens au cours des mois à venir. Il semble que par rapport aux communautés d'agglomération d'égale importance, les habitants d'ECLA supportent une moindre charge fiscale. Cependant, Pannessières serait fortement touchée par une hausse du taux de la taxe d'habitation par exemple du fait de la forte (et inexplicable) valeur des bases d'imposition dans le village. Une telle mesure limiterait d'autre part la marge de manœuvre de la commune en matière de fiscalité.

CARNAVAL

Le samedi 9 mars, le rendez-vous était donné pour défiler dans le village. Une vingtaine de petits Pannessiérais ont répondu à l'appel et ont déambulé dans les rues en exhibant leurs déguisements et en quête de friandises à partager. Puis tous ont profité d'un goûter convivial en salle de la mairie. Ce fut l'occasion pour les enfants du village de se retrouver et passer une agréable après-midi.



Voyage Seniors

Quarante sept personnes de Perrigny et de Pannessières ont participé du 1er au 8 juin au voyage organisé par le CCAS de Perrigny, voyage qui s'est déroulé aux Issambres dans le Var. Elles ont été hébergées au village de vacances La Gaillarde, un lieu enchanteur avec une vue exceptionnelle et un accès à la mer.

De nombreuses excursions ont permis à nos voyageurs de découvrir cette région méditerranéenne et ses lieux les plus célèbres comme Saint-Raphaël, Saint-Tropez, avec ses yachts et sa gendarmerie, ou encore Grasse et Cannes en petit train touristique avec déjeuner sur la Croisette. Ils ont également visité des endroits plus discrets et pourtant non dénués d'intérêt comme cette cave de Saint-Aygulf qui a permis de rapporter quelques souvenirs à déguster.

Un grand merci aux organisateurs pour la pleine réussite de cette semaine, avec le souhait de voir l'année prochaine une semblable réalisation avec encore plus de participants.

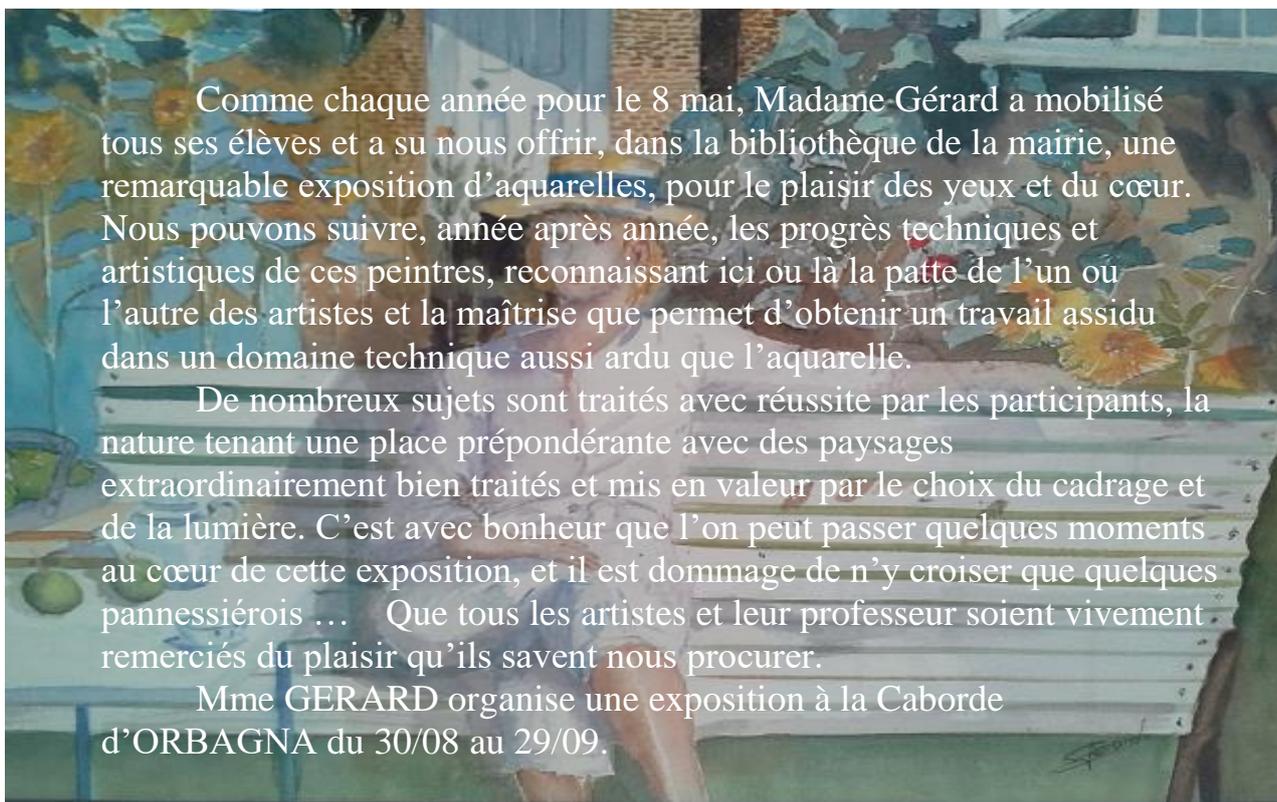


EXPOSITION PEINTURES

Comme chaque année pour le 8 mai, Madame Gérard a mobilisé tous ses élèves et a su nous offrir, dans la bibliothèque de la mairie, une remarquable exposition d'aquarelles, pour le plaisir des yeux et du cœur. Nous pouvons suivre, année après année, les progrès techniques et artistiques de ces peintres, reconnaissant ici ou là la patte de l'un ou l'autre des artistes et la maîtrise que permet d'obtenir un travail assidu dans un domaine technique aussi ardu que l'aquarelle.

De nombreux sujets sont traités avec réussite par les participants, la nature tenant une place prépondérante avec des paysages extraordinairement bien traités et mis en valeur par le choix du cadrage et de la lumière. C'est avec bonheur que l'on peut passer quelques moments au cœur de cette exposition, et il est dommage de n'y croiser que quelques pannessiérois ... Que tous les artistes et leur professeur soient vivement remerciés du plaisir qu'ils savent nous procurer.

Mme GERARD organise une exposition à la Caborde d'ORBAGNA du 30/08 au 29/09.



En Bref

Coup de gueule.

Le mardi 23 avril, un habitant voisin de l'église m'appelle pour me signaler les faits suivants : on a dégradé le tuyau de descente des eaux de pluie du bâtiment.

Je me rends sur place accompagné de l'agent technique et nous constatons qu'effectivement le tuyau est brisé, jeté au sol et écrasé.

A cette occasion, nous rencontrons les voisins qui témoignent de l'identité des deux jeunes garçons qui ont commis cette dégradation. Ces personnes ne sont pas intervenues, craignant les réactions des deux garçons qui souvent déjà les ont insultées dans la rue.

Je prends contact avec les parents concernés afin de les rencontrer.

Un seul des parents vient en mairie, accompagné d'un des enfants. Ils nient une quelconque participation à ces dégradations. Et pourtant, le tuyau a été sommairement réparé ... Par qui ?

Bien sûr, ce n'est pas la première fois que des enfants font des bêtises et veulent s'affirmer en se moquant des convenances et de la loi. Il y a quelques années, les parents auraient reconnu les faits et ces mêmes enfants auraient été punis, se seraient même excusés ... Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Signe des temps où chacun est sûr de son bon droit, enfermé dans un individualisme exacerbé et où la valeur du bien public n'est plus reconnue.

Le Conseil a décidé de renouveler l'opération « Cartes jeunes » pour un coût de 7 € par personne, payé par la commune. Cependant, pour éviter toute ambiguïté, ces cartes ne seront distribuées que si demandées en personne en mairie, et non par téléphone ou par mail.

Une réunion en mairie de Conliège a permis de fixer les parcours enduro que le club de VTT de ce village souhaite créer sur notre espace forestier, notamment dans la partie la plus pentue qui domine La Mouille et également dans le secteur de l'arborétum pour une initiation. Les gardes forestiers présents ont insisté sur les notions de respect de la nature, de la forêt et de son exploitation, mais également sur la sécurité. Une convention complète est à l'étude pour les communes de Perrigny, Conliège et Pannessières. Les parcours ne seront décidés que lorsque chacune des parties aura accepté cette convention.

Madame Languille a ouvert, rue du Meix Dagay, dans le local communal de l'ancien presbytère, un cabinet de conseil et de formation : accompagnement, création, détente, communication, à l'intention de tous publics, aussi bien scolaires qu'adultes ou seniors.

Informations au 06 44 67 07 17.

La Chartreuse de Bonlieu donnera un concert en l'église de Pannessières le 23 août au profit de l'Association de Défense du Patrimoine de la vallée de la Vallière.

ETAT CIVIL

Décès

Mr Jean PARDON le 31 Mars

Mr Pierre BOURGEOIS le 8 Avril

Mme Lucette CAMUS le 11 Avril

Mme Marcelle GROS

Mr Frédéric BASILE le 17 Mai

Naissance

Ambre LOERSCH le 02 Juillet